



Ordre du jour du conseil municipal du mercredi 19 octobre 2022 à 19h00

Lieu: salle du conseil municipal

1) Ordre du jour :

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 15 septembre 2022,
- décision modificative (fonctionnement)
- Changement d'horaires pour l'éclairage public,
- Noël des élèves de l'école,
- Convention d'occupation temporaire du domaine public,
- Taxe d'aménagement : vote du taux pour 2023 et condition de reversement à la communauté de communes du Plateau Picard,
- Groupement de commande entretien de voirie,
- Service mutualisé de messagerie sécurisée,
- Avis sur projet éolien,
- Remise en état du pont rue de l'Etang de Crécy,
- Horaires de l'éclairage public (demande formulée par un habitant),
- Pose de ralentisseurs rue de l'Etang de Crécy (demande d'un habitant),
- Modalités de règlement des factures de cantine et de location de salle communale (remontées des familles concernées),
- Éléments de calendrier,
- Questions diverses du conseil municipal,
- Questions diverses du public.

La séance est ouverte au public et visible en ligne sur youtube à partir du lien suivant : <https://youtu.be/4syCbasPVg8>

Airion, le 19 octobre 2022.
Le Maire,
Sandrine BOCCAS-DRETZ



POUVOIR

Je soussigné(é),donne pouvoir à

.....
- de me représenter à la réunion de conseil municipal du 19 octobre 2022 de prendre part à toutes les délibérations,

- d'émettre tous votes et signer tous documents.

Le présent pouvoir conservant ses effets pour tout autre jour suivant auquel cette réunion serait reportée pour une cause quelconque, trois reports maximum.

Date, « *Bon pour pouvoir* » manuscrit et signature indispensable pour la validité de ce pouvoir.